

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 26 septembre 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE,
M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membres absents excusés : (5)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL),
Mme BERNARD (représentée par Mme METGE), Mme CHATILLON, Mme ROLLIN (représentée par
Mme HERVIEU)

Date de convocation : 22 septembre 2008

Délibération n° : 56-2008

Objet : Indemnité versée au Trésorier Municipal

Par délibération du 18 septembre 2007, le Conseil d'Administration avait décidé d'accorder le versement d'une indemnité de conseil à Monsieur Louis Paul JANET, Trésorier Municipal, en application de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

Ce texte prévoit qu'une nouvelle décision soit prise à l'occasion du renouvellement de l'assemblée délibérante.

Aussi, le Conseil d'Administration :

- décide d'attribuer à Monsieur Louis Paul JANET, l'indemnité prévue par l'arrêté sus-visé,
- précise que cette indemnité sera versée semestriellement après communication, par le Trésorier du CCAS, du montant exact de la somme à mandater,
- autorise le Président ou son représentant légal à signer tout acte et intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

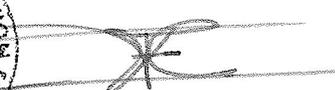
18 NOV. 2008



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 27 SEP. 2008